



picasoft

Université de Technologie de Compiègne

Association Picasoft

**Procès Verbal - Assemblée Générale Ordinaire
Automne 2021**

21 janvier 2022

Table des matières

1	Présents	3
1.1	Membres présents	3
2	Ordre du jour	3
3	Vote du bilan technique	4
4	Vote du maintien des indicateurs de provisionnement actuels	4
5	Vote du bilan financier	5
6	Vote du bilan moral	5
7	Élection des représentant·e·s	5
7.1	Liste proposée	5
7.2	Vote du bureau	5
8	Présentation de la liste des membres considérés comme inactifs	6
9	Rétention de logs	6

1 Présents

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le vendredi 21 janvier 2022 à 18h30.

1.1 Membres présents

Étaient présents ou représentés 18 membres (non en vacances) sur 27, le quorum est réuni :

- Jérôme
- Elliott
- Gaëtan
- Romain d.
- Audrey
- Rémi
- Roxane
- Talitha
- Tobias
- Emma
- Paco
- Stéphane (procuration à Audrey)
- Quentin (procuration à Audrey)
- Grégoire (procuration à Tobias)
- Romain Auguste (procuration à Romain de Laage)
- Antoine (procuration à Tobias)
- Thomas Picouet (procuration à Romain de Laage)
- Baptiste (procuration à Tobias)

2 Ordre du jour

Les différents éléments à l'ordre du jour sont :

- Présentation et vote du bilan technique
- Vote du maintien des indicateurs de provisionnement actuels
- Présentation et vote du bilan financier par le représentant financier
- Présentation et vote du bilan moral par le représentant administratif
- Élection des représentant·e-s pour P22
- Présentation de la liste des membres considérés comme inactifs
- Rétention de logs
- Discussion libre

3 Vote du bilan technique

Le bilan technique est présenté.

Questions :

1. Proxmox 7 sur Caribou ; il y avait quoi sur Alice et Bob ?
Proxmox 6 sur Alice et Bob. Pas de problème sur Bob pour mettre à jour, par contre sur Alice, il y a un problème à chaque fois qu'on redémarre la machine. Alice ne redémarre pas sans action manuelle (on doit attendre que quelqu'un de tétaneutral à Toulouse nous dépanne).
 2. Problème de réseaux (Rhizome) : a-t-on besoin de le mentionner dans le bilan ?
Caribou n'est pas connecté de façon constante ?
(Caribou bien connecté pendant l'AG)
- Contre : 0
— Blanc : 1
— Pour : 17

Le bilan technique est **accepté** à l'unanimité des suffrages exprimés.

4 Vote du maintien des indicateurs de provisionnement actuels

Déconnexion de Talitha, on passe à 17 voix.

En raison des dépenses effectuées ce semestre pour l'achat d'une nouvelle machine qui a doublé la valeur totale d'achat de l'infrastructure, il est impossible de respecter les deux indicateurs actuels : 50% du coût total de l'infrastructure pour la réserve de trésorerie pour le matériel et l'équivalent de 3 semestres d'hébergement pour la réserve de trésorerie pour l'hébergement.

Trois options ont été discutées :

1. Baisser l'indicateur pour le matériel à 40%
2. Baisser l'indicateur pour l'hébergement à 2 semestres
3. Ne pas modifier les indicateurs, et provisionner temporairement la réserve de matériel à hauteur de 40% du coût total de l'infrastructure.

L'option 3 a été soutenue avec les arguments suivants :

1. Les indicateurs ne nous obligent pas à les atteindre ; ils indiquent le provisionnement que l'on considère idéal.
2. Nous ne prévoyons pas de grande dépense au semestre prochain, et nous comptons sur une adhésion de Costech pour équilibrer le prochain bilan.

Vote pour maintenir les indicateurs actuels et provisionner 40% du coût total de l'infrastructure pour la réserve de trésorerie pour le matériel :

- Contre : 0
— Blanc : 2
— Pour : 15

La proposition est **acceptée** à l'unanimité des suffrages exprimés.

Talitha revient, on repasse à 18 voix.

5 Vote du bilan financier

Le responsable financier a présenté le bilan financier.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 18

Le bilan financier est **accepté** à l'unanimité.

6 Vote du bilan moral

Le représentant administratif a présenté le bilan moral.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 18

Le bilan moral est **accepté** à l'unanimité.

7 Élection des représentant·e·s

Le bureau qui est voté lors de cette Assemblée Générale est celui du semestre P2022.

7.1 Liste proposée

- Romain de Laage : **Représentant Administratif**
- Audrey Guelou : **Représentant Financier**
- Paco Pompeani : **Représentant Technique**

7.2 Vote du bureau

- Contre : 0
- Blanc : 3
- Pour : 15

Le bureau est **élu** à l'unanimité des suffrages exprimés.

8 Présentation de la liste des membres considérés comme inactifs

L'article 11 du règlement intérieur prévoit de présenter une liste de membres considérés comme inactifs, l'AG doit prendre connaissance de cette liste de membres et la voter. Un membre se charge ensuite d'envoyer un message privé à chaque membre concerné afin de connaître son intention, le membre est exclu s'il n'y a pas de réponse dans les 10 jours.

Roxane part et donne sa procuration à Elliott.

On vote le seuil pour contacter les gens et leur demander s'ils souhaitent rester :

- <0% : 8
- <10% : 3 -> 10
- <20% : 6 -> 7
- <30% : 1 -> 1

Rémi part et donne procuration à Audrey.

En l'absence de majorité absolue, nous décidons de soumettre cette décision à l'ensemble des membres de l'association sur le canal Tout-doux-cratie. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, nous demanderons une décision pour modifier l'article 11 du Règlement Intérieur.

Vote pour lancer une action-extraordinaire pour décider :

- Contre : 0
- Blanc : 1
- Pour : 16
- Abstention : 1

La proposition est **acceptée** à l'unanimité des suffrages exprimés.

9 Rétention de logs

Conflit CJUE et jurisprudence (15 jours dans les lois Européennes) et conseil d'état (1 an dans les lois Française). Nous on a pas de politique temporelle, soit on fait au pif (au gré de la recréation de conteneurs), soit on fait au volume (configuration logrotate).

Quelle est la position des CHATONS ?

Un [groupe juridique s'est créé](#), et ils se sont alignés sur la loi Européenne (15 jours).

Quels sont les enjeux techniques et financiers ?

La conservation des logs prendra un peu plus d'espace. Les enjeux sont aussi relatifs à la vie privée.

[Discussion des CHATONS](#) sur ce point.

Techniquement, quelle que soit la solution prise (conservation de 15 jours ou d'un an), c'est une solution coûteuse techniquement à mettre en place, mais la différence en terme de place prise est négligeable.

Jérôme propose de s'intégrer au groupe juridique des CHATONS et de rapporter les discussions et décisions prises dans le collectif.

Tobias suggère de prendre cette décision avec les CHATONS.

Paco, Tobias et Gaëtan proposent de faire un état des lieux des logs avec l'équipe technique.